

3. Au large de la côte nord de l'île du Prince-Edouard entre le cap Kildare et le cap Tyron.

4. Sur la côte nord de l'île du Prince-Edouard à l'entrée du port de Malpèque.

5. Dans le port de Charlottetown.

6. Au large de la côte sud de l'île du Prince-Edouard en face de la baie Hillsborough.

7. Au large de la côte de l'île du Prince-Edouard à partir du nord-ouest de Bell Point jusqu'au sud-ouest de South Point.

8. Au large de la côte Sud de l'île du Prince-Edouard, entre Little Sands et White Sands.

9. Au large de la côte Est de l'île du Prince-Edouard du sud du cap Bear au sud de la baie Rollo.

9. Inconnu.

L' "OSTREA I"

M. ERNST demande :

1. La *Lunenburg Foundry Limited* a-t-elle obtenu l'entreprise pour la construction d'une drague à coquillages ou à huîtres, nommée *Ostrea I* ?

2. Le cas échéant, quel est le prix mentionné au contrat ?

3. Qui construit la coque dudit navire ?

4. Quelle sorte de moteur installe-t-on ?

5. Quelle est la partie du prix mentionné au marché qui s'applique à la coque, et quelle partie aux moteurs et à leur installation ?

L'hon. M. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries) :

Les réponses aux questions 1 à 4 se trouvent dans les réponses aux questions déjà posées par M. Ernst et qu'on trouve à la page 1429 de l'édition non révisée des *Débats*, n° 34.

5. Nous n'avons aucun renseignement. Le chiffre du contrat comprend le prix de la machine et son installation.

DEMANDES DE DOCUMENTS ACCORDEES SANS DEBAT

Par M. ERNST :

HENRY C. LEWIS

Copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, et autres documents de toute sorte qui ont trait à la nomination de Henry C. Lewis, en qualité de surveillant des pêcheries, district 3, province de la Nouvelle-Ecosse.

DRAGUE "OSTREA II"

Par M. ERNST :

Copie de tous les rapports que le capitaine McLeod et toute ou toutes autres personnes ont faits concernant la drague à huîtres *Ostrea II* ?

DROIT D'EXPORTATION SUR LE BOIS DE PÂTE À PAPIER

Par M. GRIMMÉR (au nom de M. Arthurs) :

Copie de toutes les lettres, ou autres communications ou recommandations relatives à tout projet d'imposer un droit douanier d'ex-

[L'hon. M. Cardin.]

portation sur le bois de pulpe ou la prohibition de ces exportations.

DISCUSSION D'UN PROJET DE LOI CONCERNANT UN BREVET DE T. B. BOURKE.

M. JENKINS (au nom de M. Jacobs) propose que la Chambre se forme en comité général pour la discussion d'un projet de loi (bill n° 50), concernant une demande de brevet par Thomas Bernard Bourke et George Percival Setter.

Cette motion est adoptée, et la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Johnston.

(L'article 1er est adopté.)

Sur le préambule.

L'hon. M. BENNETT : Ce projet de loi a-t-il été examiné par le commissaire des brevets et celui-ci est-il d'avis qu'il ne porte pas atteinte à des droits acquis ?

M. le PRESIDENT : Il a été soumis au comité permanent.

L'hon. M. BENNETT : La question est de savoir si le commissaire des brevets l'a étudié soigneusement et a présenté un rapport sur son effet touchant les droits existants des détenteurs de brevets. C'est toujours la question importante dans les cas de ce genre et, d'habitude, nous entendons une déclaration du ministre à ce sujet.

M. le PRESIDENT : Il vaudrait peut-être mieux réserver le bill.

(Le projet de loi est réservé.)

3e LECTURE

De divers projets de loi d'intérêt privé :

Bill n° 54, constituant en corporation la *Pine Hill Divinity Hall*.

Bill n° 73, tendant à faire droit à Herbert Nelson Vaughan.

Bill n° 77, tendant à faire droit à Walter Joseph David Penly.

Bill n° 97, tendant à faire droit à Margaret Piton.

Bill n° 107, tendant à faire droit à Harry Jackson Carr.

Bill n° 109, tendant à faire droit à Margaret Malvina Cole.

Bill n° 110, tendant à faire droit à Quartus Bliss Henderson.

Bill n° 114, tendant à faire droit à Mildred Alma McCallum.

Bill n° 116, tendant à faire droit à Mabel Monk.

Bill n° 117, tendant à faire droit à Harry Edwards Elvidge.

Bill n° 119, tendant à faire droit à Emily Anderson.

Bill n° 120, tendant à faire droit à Helen Marie Ferguson.